



## **Agent de déchetterie**

### **Un agent de déchetterie à temps complet (cat C)**

#### **« Accroissement d'activité » - CDD 6 mois**

#### **DEFINITION DU POSTE :**

Rattaché à la direction technique, sous la responsabilité du responsable du service déchets ménagers, l'agent de déchetterie travaille sous la responsabilité du coordinateur service « Déchets ménagers »

L'agent de déchetterie accueille les usagers sur les sites des déchetterie d'ARCHE Agglo (Colombier le Vieux / Saint Donat sur L'Herbasse / Tournon sur Rhône). Gère le site et en assure le gardiennage. Assure la réception des déchets (contrôle remplissage des bennes / tri des déchets / l'enlèvement des déchets). Participe ainsi à la mise en œuvre de la politique de préservation de l'environnement tout en contribuant à donner une bonne image du service et du métier.

#### **MISSIONS PRINCIPALES :**

##### **MISSION 1 - Accueil des usagers sur les sites (conseil et orientation des utilisateurs)**

- Accueille le public en régulant les flux d'entrée et en l'orientant
- Prend en compte les demandes, les besoins et explique les règles du tri des déchets
- Évalue le cubage des déchets par personne
- Oriente vers les bennes et conteneurs correspondants en fonction des spécificités des déchets identifiés
- Contrôle la nature des déchets apportés dans les véhicules
- Fait appliquer le cahier des charges de la collectivité (refus de certain type de déchets, de personnes de communes extérieures au territoire et quantité limitée par personne).
- Applique les règles de limites d'interventions auprès des usagers et respecte le règlement intérieur du site
- Respecte et fait respecter les règles de sûreté, d'hygiène et de sécurité par les usagers
- Assure la vente de composteurs

##### **MISSION 2 - Gestion du site (gardiennage et réalisation de l'entretien du site)**

- Garde et protège le site pendant les horaires d'ouverture
- Oriente les utilisateurs vers les bonnes filières
- Procède à l'ouverture et la fermeture du site dans le respect et les horaires réglementaires
- Veille au bon fonctionnement de la déchetterie
- Veille à la sécurité de tous et évite les encombrements de véhicules sur le quai

- Observe régulièrement l'état du site afin d'entretenir un site fluide et propre (balayage haut et bas des quais)

### MISSION 3 - Assure la gestion des déchets (contrôle du remplissage des bennes et tri des déchets)

- Vérifie la bonne affectation des déchets dans les contenants et corrige les erreurs éventuelles
- Contrôle les matières dans les bennes et repère les produits ou matières à proscrire dans celles-ci
- Repère les matériaux non acceptables et les retire, réoriente les déchets vers les destinations correspondantes le cas échéant
- Assure la compaction des déchets dans les bennes avec le matériel mis à disposition par la collectivité sur les sites concernés
- Assure la gestion de la dépose et du stockage des végétaux sur les plateformes dédiées

### MISSIONS SPECIFIQUES/OCCASIONNELLES

- Travail en binôme
- Peut être amené à être un référent déchetterie technique
- Signale les dysfonctionnements éventuels du matériel et les problèmes de conformité et en réfère au responsable
- Effectue l'entretien éventuel des espaces verts du site
- Tient à jour les documents d'activité et comptabilise les volumes collectés
- Participe aux réunions de service et aux formations obligatoires portant sur la sécurité

### COMPETENCES :

- Maîtrise des règles d'hygiène et consignes de sécurité de base en collectivité
- Maîtrise des mesures préventives des risques professionnels et consignes d'urgence (gestes et postures notamment pour la manutention, gestes de premiers secours)
- Savoir faire respecter le règlement intérieur du site
- Maîtrise des règles et consignes de sécurité liées au matériel et aux locaux (fermeture des conteneurs / alarme)
- Connaissance des règles et consignes de sécurité liées aux déchets (propriétés, toxicité et dangerosité)
- Savoir identifier des matériaux et en particulier les déchets et produits chimiques dangereux
- Connaissance des consignes de sécurité (port des chaussures de sécurité et ensemble des EPI)
- Connaissance des filières de valorisation, de réemploi et de traitement des déchets
- Notions en informatique (mail, excel...)

- Maîtrise du logiciel métier pour la gestion des enlèvements (espaces réservés éco-DDS)
- Savoir détecter les dysfonctionnements d'un équipement, d'une machine

#### Habilitations nécessaires :

- Habilitation électrique 1<sup>er</sup> niveau
- SST
- AIPR
- Habilitations DDS

#### **CONDITIONS DE TRAVAIL :**

- Contact permanent avec les usagers
- Travail sur l'ensemble du site selon nécessités de service
- Travail en extérieur
- Grande disponibilité vis-à-vis des usagers
- Peut être amené à travailler le samedi
- Port de vêtements professionnels adaptés EPI (gants, chaussures, vêtements haute visibilité de classe 2...)

Poste à pourvoir le 02 mai 2019

Date limite de candidature : le 12 avril 2019

Candidatures (CV + lettre de motivation)

en privilégiant l'envoi par courriel sur : [j.grenier@archeagglo.fr](mailto:j.grenier@archeagglo.fr)

à l'attention de : Monsieur le Président – BP 103 – 07305 TOURNON SUR RHONE Cedex